

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 02 novembre 2016

Présents : Claude Vignon, Dominique Parein, Andrée Séquier, Julie Faivre, Gilles Breton,
Laurent Benoit, Virginie Dal-Pra, Giovanni Cadeddu
Excusé : Michel Olivier (pouvoir à Giovanni Cadeddu)

Délibérations du conseil

→ Signature de la convention avec le Syndicat D'énergies de la Drôme pour la mise à disposition de 3 emplacements de stationnement sur la place de l'ours pour l'installation d'une infrastructure de recharge pour les véhicules électriques. *Voté à l'unanimité*

→ Signature du bail de location de l'appartement du 3^e étage de l'immeuble La Falaise avec Mme Angélique Gouy-Pailler et Mr Grégory Justet à partir du 1^{er} novembre, pour un loyer mensuel de 422 €/mois. *Voté à l'unanimité*

→ Sur proposition du receveur municipal, admission en non-valeur de deux titres sur le budget eau et assainissement, pour un montant total de 702,81 €. *Voté à l'unanimité.*

→ Après consultation des établissements bancaires et examen des propositions, signature d'une convention de prêt avec la Caisse d'Epargne pour le financement de la partie communale de la 3^e tranche d'assainissement collectif :

90 000 € sur 4 ans au taux fixe de 0,75%

50 000 € sur 10 ans au taux fixe de 0,77%

le versement des fonds interviendra fin novembre.

Voté à l'unanimité

→ Inscription de chemins ruraux supplémentaires au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR) dans le cadre de la pérennisation des itinéraires, et inscription du site d'escalade de la Vierge du Vercors au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI), pour sa protection et sa valorisation. *Voté à l'unanimité.*

→ Autorisation de construction d'un bâtiment public sur le domaine public pour l'extension de la mairie sur la place du tilleul. *Voté à l'unanimité.*

→ Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le financement de l'opération de rénovation de la mairie et d'aménagement de l'agence postale communale. *Voté à l'unanimité.*

→ Financement de la classe de voile du cycle 3 de l'école élémentaire en 2017 : il est décidé une aide municipale de 13€/enfant/jour, pour un total de 16 enfants sur 5 jours. *Voté à l'unanimité.*

→ Signature de la convention de prestation de secours sur les pistes de l'espace nordique d'Herbouilly avec le Département de la Drôme, pour une durée de un an renouvelable. *Voté à l'unanimité.*

Décisions du conseil

- Les services techniques accueilleront Théo Petit en stage en 2017.
- Mr Jean-Claude Collavet continue d'élever des vaches qu'il laisse divaguer dans les hameaux des Moreaux et de Tourtres. Les élus doivent donner la consigne aux habitants de contacter la gendarmerie en cas de problème. Le maire ira parler à Mr Collavet.
- L'association des anciens du régiment du 11^e cuirassiers sollicite la mairie pour la pose d'un panneau commémoratif à l'entrée et à la sortie du village. La taille du panneau proposé (100 x 90 cm) pose problème pour son insertion. Le Maire contactera l'association pour lui proposer une autre dimension et un autre emplacement.

Informations au conseil

→ Le maire donne lecture du courrier de Mme Christine Vignon, employée ATSEM de la mairie de St Julien en Vercors pour l'école maternelle. Celle-ci témoigne de relations professionnelles dégradées avec son employeur, et d'un sentiment de souffrance. Les élus de St martin participeront à la réunion prévue entre les parties.

Tour de table

- Virginie Dal-Pra :
- demande des nouvelles du projet de citystade ? une réunion de travail sur le projet est programmée le jeudi 17 novembre.
- Andrée Séquier :
- rappelle le repas de lancement de la cantine partagée mardi 15 novembre à 11h30.
- Julie faivre :
- relate les échanges lors de la journée d'information du 6 octobre sur l'éclairage nocturne. La réflexion doit se poursuivre pour l'extension des hameaux de Tourtres et des Menuisiers.
- Gilles Breton :
- informe le conseil que la coupe de bois du printemps reportée à l'automne à la demande de l'ONF a bien été vendue le 27 septembre pour un montant de 13 000€.

Prochaine séance : 14 décembre

Secrétaire de séance : Virginie Dal-Pra